

## Exposé de compétences

L'Argentine a l'honneur de présenter la candidature de M<sup>me</sup> Mónica Pinto à la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

M<sup>me</sup> Pinto répond à toutes les exigences stipulées dans le mandat de la Commission consultative conformément à la résolution ICC-ASP/10/Res.5 : « Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international.»

M<sup>me</sup> Pinto a une grande expérience universitaire et professionnelle, en Argentine et internationalement, en matière de droit public international et de droits de l'homme.

M<sup>me</sup> Pinto est maître de conférences en droit public international et en droits et garanties de l'homme à la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires (UBA). Elle est doyenne de cette même faculté (2010-14) et coordonnatrice du Programme des droits de l'homme de l'UBA depuis 2007. De plus, elle est directrice du programme de maîtrise et de spécialisation en Droit international des droits de l'homme de la Faculté de droit de l'UBA. Enfin, elle a été vice-doyenne et secrétaire académique de la Faculté de droit de l'UBA (1994-2006).

M<sup>me</sup> Pinto a été professeure et professeure invitée dans plusieurs institutions universitaires à l'étranger, comme l'Académie de droit international de La Haye, la Columbia Law School, l'Université Panthéon-Assas Paris II, l'Université de Rouen, l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I, l'Université Alcalá de Henares, l'Université San Carlos du Guatemala et l'Institut International des droits de l'Homme, entre autres.

Elle a par ailleurs travaillé à l'Institut interaméricain des droits de l'homme (San José de Costa Rica), l'*Association pour la prévention de la torture* (Genève), l'Institut international des droits de l'homme (Strasbourg) et est en plus commissaire et membre du comité exécutif de la Commission internationale de juristes (Genève).

M<sup>me</sup> Pinto a également assumé des fonctions sur la scène internationale, comme celle d'experte indépendante dans le cadre des examens de la situation des droits de l'homme au Guatemala et au Chad de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Elle a également contribué à divers organes et tribunaux de droits de l'homme et tribunaux arbitraux à titre d'avocate et d'experte.

Entre 1994 et 2000, M<sup>me</sup> Pinto a gagné le poste de directrice des droits de l'homme au Ministère des relations extérieures de l'Argentine au terme d'un concours public. Elle a également occupé les postes de directrice nationale de coopération et d'affaires internationales au Ministère de la justice et des droits de l'homme en 2000 et 2001, puis dans le domaine des droits de l'homme au Secrétariat de 2002 à 2007.

Enfin, elle est l'auteur de nombreux livres et autres publications sur le droit international et les droits de l'homme.

Mónica Pinto jouit également d'une grande considération morale. Elle est Chevalier de l'Ordre national du mérite de la République française, elle a obtenu la médaille « Goler T. Butcher » de l'*American Society of International Law* pour sa contribution au droit international et aux droits de l'homme, elle a été déclarée personnalité remarquable en Droits de l'homme par la Ville autonome de Buenos Aires (2011) et obtenu le prix *Margarita de Ponce* de l'Union des femmes argentines (2012).

Mónica Pinto est consciente de l'importance des responsabilités de la Commission consultative et l'Argentine est convaincue que M<sup>me</sup> Pinto contribuera fort utilement au travail du Comité.

\*\*\*